

FORMULE BREVE POUR ROSARIER LES CHAPELETS

A la demande du Rme P. Philippe Caterini, procureur-général des Dominicains, Son Eminence le cardinal Vico, préfet de la S. Congrégation des Rites, a soumis à l'approbation du Souverain Pontife la formule ci-jointe dont on peut valablement se servir pour rosarier les chapelets :

Ad laudem et gloriam Deiparae Virginis, in memoriam mysteriorum vitae, mortis et resurrectionis ejusdem Domini Nostri Jesu Christi, benedicatur et sancti flicetur haec sacratissimi Rosarii corona : In nomine Patris, † et Filii et Spiritus Sancti. Amen.

PLAN FRANC-MAÇONNIQUE

La volonté du pays ? Ce que cela pèse peu quand l'ingénieur est ingénieur et qu'il a son plan, et qu'il l'a fait bénir, s'il ne l'en a pas reçu, par ce clergé spécial que réclame M. Mayet, mais qui existe déjà—et qui s'appelle la Franc-Maçonnerie. Le projet est mis à l'étude dans les Loges. Les frères des hauts grades, dissimulés dans l'assistance, dirigent doucement le débat vers la conclusion voulue. Quand les frères sont assez travaillés, le Convent annuel émet des vœux, et tout l'organisme joue à la fois, faisant beaucoup de bruit, agitant toute la presse, par la presse tout le pays. Bon gré, mal gré, la question, la veille inexistante, se pose. Les journaux affidés, les conférences, les brochures versent les sophismes à flots. La foule ignorante est suggestionnée peu à peu, la contagion gagne, une opinion se fabrique, trouble, malsaine, superficielle, mais bruyante ; on la passionne, on l'exalte, on l'emballe et, selon le mot de Jean Macé, on la fouette jusqu'à la victoire. Si inférieure qu'elle soit par la valeur et par le nombre, on la proclame la conscience commune, à tout le moins la majorité ; on étouffe les protestations, les pétitions contraires ; un dernier effort détermine l'action législative et on a une pièce de plus au machinisme social qui doit nous consoler de la morale perdue.

Qui donc, lorsque le F. Jean Macé voulut imposer au pays l'enseignement laïque, gratuit et obligatoire, qui donc le demandait en France, en dehors de quelques initiés des Loges ? Quel plébiscite a exigé la loi du divorce, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, la laïcisation des hôpitaux, toutes les lois de persécution ? Seuls les ingénieurs sociaux—les quelques têtes pensantes de la Franc-Maçonnerie—les ont voulues et ils ont fait leur plan. La réclame a fait le reste. (1)

Savez-vous ce que fera le Franc-Maçon, si on le laisse faire. Il nous imposera sa philosophie—celle qu'il tient de la Loge. **Antonin EYMIEU.**

(1) Le F. Blatin, l'une des plus hautes lumières maçonniques, disait : « Nous avons organisé au sein du Parlement un véritable syndicat de Francs-Maçons. »